

Telconomics

Point d'étape 2019

21 mai 2019

L'Arcep publie son observatoire annuel des marchés : les principaux chiffres de 2018



Revenus des opérateurs
(marché de détail)

35,6 milliards €

- 1,0 % ↘



Investissements des opérateurs

9,8 milliards €

+ 0,2 Md€ ↗



Nombre d'accès à haut et très haut débit

29,1 millions (dont 31% en THD)

+ 0,7 M ↗



Nombre de cartes SIM

75,6 millions (dont 63% en 4G)

+ 1,0 M ↗

La doctrine pro-investissement

Une régulation pour améliorer
la connectivité fixe et mobile

Une connectivité nécessaire à la transformation digitale de la France

La connectivité du territoire répond à un double enjeu



L'aménagement du territoire

Assurer l'accès aux usages numériques à tous les citoyens

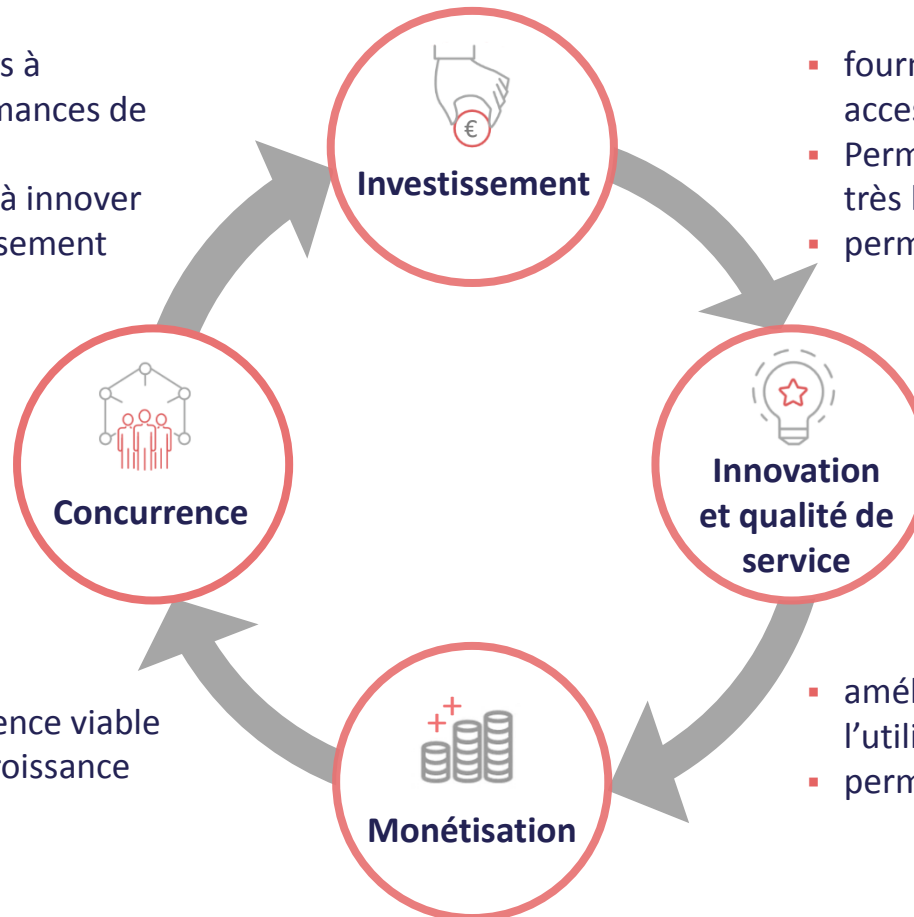
La compétitivité de l'économie

Permettre l'innovation à l'ensemble des entreprises

Une régulation pro investissement pour répondre à ces enjeux

La concurrence n'est pas une fin en soi : elle fait partie d'un schéma global de promotion de l'investissement dans les réseaux

- pousse les opérateurs à améliorer les performances de leurs services
- incite les opérateurs à innover
- conduit à un investissement dans les réseaux



- fournit de la couverture et rend accessible les services
- Permet les usages de services très haut débit
- permet l'innovation

- assure une concurrence viable
- crée des relais de croissance

- améliorent l'expérience de l'utilisateur
- permettent une monétisation

Les opérateurs ont répondu présents à l'appel de l'Arcep

Des efforts de déploiements qui s'inscrivent dans la vision de l'Arcep, formulée à l'occasion de la revue stratégique de 2016



100 %

Extension de la couverture des réseaux FTTH

Vision à 3 ans : 7 à 8 millions de nouveaux accès FttH déployés par des acteurs privés ou publics

✓ 7,9 millions d'accès déployés depuis 2016



112 %

Exercice d'une concurrence par les infrastructures

Vision à 3 ans : 2 co-investisseurs sur 80% des accès FttH déployés

✓ Plus de 90% des accès déployés financés par au moins 2 opérateurs à fin 2017



120 %

Modernisation vers la 4G des sites mobiles existants

Vision à 3 ans : 25 000 sites 2G/3G équipés en 4G

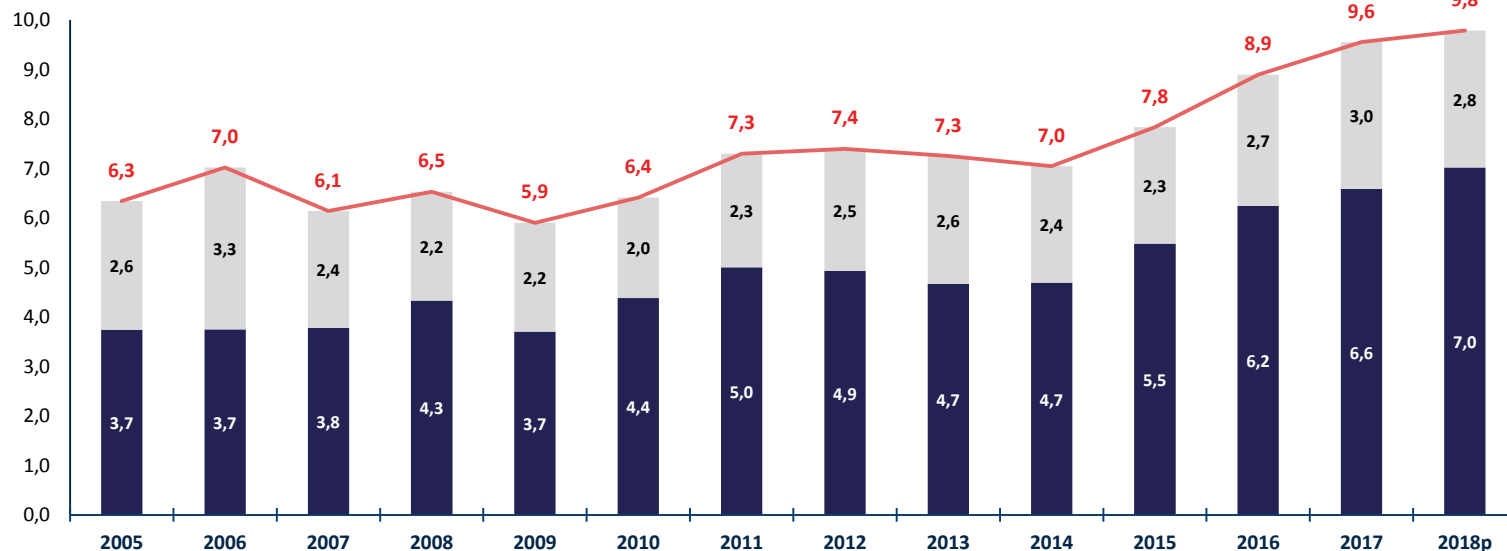
✓ Plus de 30 000 sites modernisés depuis 2016

Un niveau d'investissement qui progresse encore

Une croissance essentiellement portée par les déploiements fixes, eux-mêmes portés pour 450 M€ par le déploiement des boucles locales FttH

Investissements hors achats de fréquences

milliards d'euros

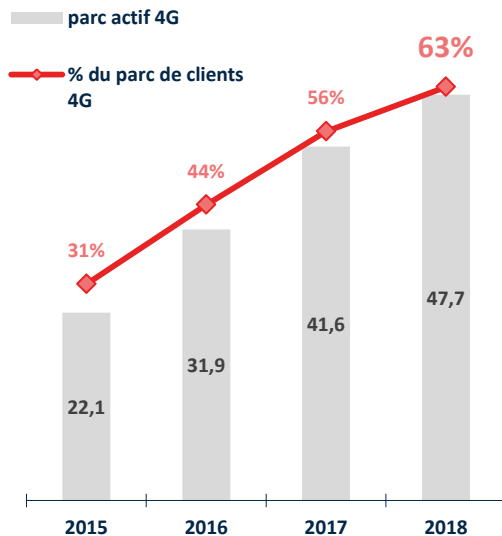


■ Estimation des investissements fixes ■ Estimation des investissements mobiles — Investissements hors achats de fréquences

Des investissements concomitants à l'accroissement des usages

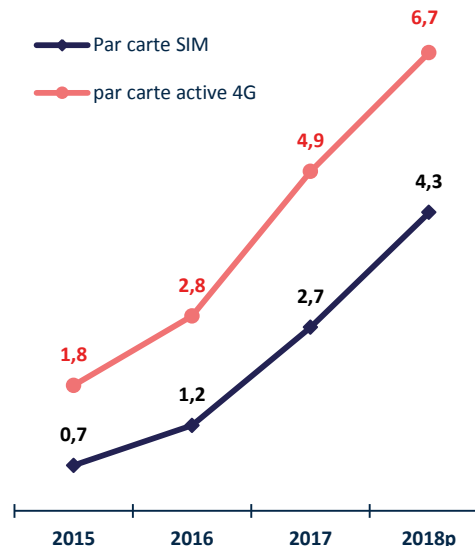
Toujours une forte augmentation du nombre d'abonnés 4G et très haut débit FttH

Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G (en millions)



Doublement du parc actif 4G depuis 2015

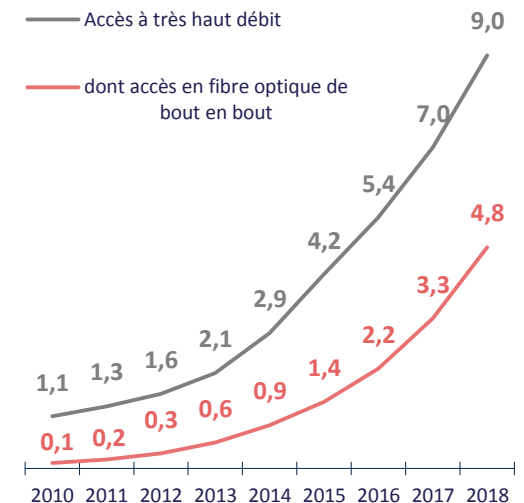
Consommation moyenne de données mobiles (Go)



Usage mensuel des services de données sur réseaux mobiles depuis 2015 :

- x6,1 par cartes SIM
- x3,7 pour les utilisateurs 4G

Nombre d'accès à très haut débit et en fibre optique de bout en bout (en millions)



Croissance du très haut débit fixe principalement portée par celle du FttH

Les actions menées cette année

Plusieurs chantiers structurants pour le secteur

Un cadre réglementaire propice à l'investissement des acteurs dans le très haut débit fixe

Une confiance manifeste des acteurs dans le modèle économique de la fibre



Clarification des conditions de déploiement

- **Faire participer tous les opérateurs à l'effort d'investissement dans la fibre** : confirmation de la bonne mise en œuvre par Orange des modifications de ses processus pour renforcer les garanties offertes aux opérateurs tiers en matière de non-discrimination opérationnelle, et engagements complémentaires d'Orange
- **Clarification du partage Orange-SFR en zone AMII** et engagements de déploiement juridiquement opposables
- Possibilité pour un opérateur cofinanceur d'utiliser les lignes fibre qu'il cofinance pour **raccorder des stations de base mobile**



Mobilisation des acteurs pour le déploiement du très haut débit

- + 3,2 M de locaux raccordables en fibre en 2018
- Utilisation croissante de la mutualisation des réseaux fibre
- Arrivée des opérateurs nationaux dans les RIP



Garantie des équilibres

- Transparence et surveillance des déploiements (cartographie)
 - Stabilisation de l'équation économique, sur les RIP et les AMEL, au travers d'avis
- **Une soixantaine de notifications de tarifs de RIP traitées par l'Arcep**

Un marché entreprises en mouvement pour la transition numérique des TPE-PME

Une dynamique concurrentielle du marché de gros pour démocratiser la fibre à destination des entreprises



Emergence d'un marché concurrentiel pour le FttH pro activé

- Lancement par Kosc Telecom de la première offre à dimension nationale
- Entrée de Bouygues Telecom et SFR sur ce marché



Arrivée d'offres de qualité de service améliorée sur les réseaux FttH

- Commercialisation d'offres de gros par Orange de GTR 10H et 4H sur réseaux FttH
- Apparition d'offres similaires sur les réseaux FttH d'autres opérateurs d'infrastructure, en particulier des RIP



Consolidation des opérateurs alternatifs pour renforcer la concurrence

- Rachats d'opérateurs spécialisés par Bouygues et Iliad
- Renforcement capitalistique d'opérateurs régionaux

Un cadre propice à l'investissement dans la connectivité mobile

Une gestion des bandes de fréquences au profit de l'aménagement numérique du territoire



Mise en place du « *New Deal* »

- Retranscription des engagements des opérateurs dans leurs autorisations d'utilisation de fréquences actuelles, arrivant à échéance entre 2021 et 2024, les rendant juridiquement opposables
- Conclusion de la procédure de réattribution de ces fréquences, avec la délivrance de licences accompagnées d'obligations ambitieuses d'aménagement du territoire
- Publication trimestrielle de l'état d'avancement des déploiements des opérateurs au regard de leurs engagements



Amélioration de la couverture du territoire

- 9600 sites modernisés en 4G en 2018, soit 91% de la population et 65% du territoire couverts en 4G par les 4 opérateurs au T4 2018, contre respectivement 82% et 45% au T4 2017
- Trois arrêtés pris en 2018 et 2019, identifiant plus de 800 zones à couvrir au titre du dispositif de couverture ciblée
- Amélioration de la couverture *indoor* : offres de voix sur Wi-Fi proposées par les opérateurs à leurs clients grand public éligibles

La mise à disposition de fréquences au service de la transformation numérique des entreprises

Donner aux entreprises les moyens d'être compétitives et d'innover

mai 2019

Réseaux mobiles professionnels : ouverture d'un guichet d'attribution des fréquences 2,6 GHz « TDD » pour les acteurs « verticaux »

- Plus de 20 expérimentations structurantes déjà menées : transport, énergie, aéronautique
- Guichet ouvert sans limite de durée : permet un dépôt de demande rapidement pour les projets déjà matures tout en laissant aux autres projets le temps de se développer

En cours

Internet des objets : ouverture en cours de la bande 915 - 921 MHz

- Permet une bande de fréquences IoT harmonisée avec l'Asie et l'Amérique du Nord
- Ouvre la voie à des économies d'échelle (effet volume), des réseaux mondiaux d'objets connectés, et favorise la mobilité d'objets connectés d'un continent à l'autre

En cours

Mise à disposition d'un « bac à sable » réglementaire

Permet aux acteurs de tester leur innovation sans devoir nécessairement respecter l'ensemble du cadre réglementaire usuel

A venir : l'attribution de fréquences pour la 5G

Valoriser les fréquences pour la transition numérique des territoires, le développement de la concurrence et l'émergence de nouveaux usages

En cours

Identification des besoins, préparation des attributions, mobilisation de projets

- Recueil de l'intérêt des acteurs pour l'utilisation des bandes de fréquences 3,4-3,8 GHz, 26 GHz et 1,4 GHz
- Guichet d'expérimentations « bac à sable réglementaire » ouvert sur les bandes de fréquences 3,4-3,8 GHz et 26 GHz depuis janvier 2018 : une trentaine d'expérimentations lancées sur la bande 3,4-3,8 GHz

Bande 3,4-3,8 GHz : focus sur la préparation de la procédure

- Travaux pour optimiser la qualité des bandes disponibles : réaménagements, établissement des conditions techniques
- Mise en consultation publique prochaine des modalités d'attribution de la bande en vue d'une attribution à l'automne 2019

Mai 2019

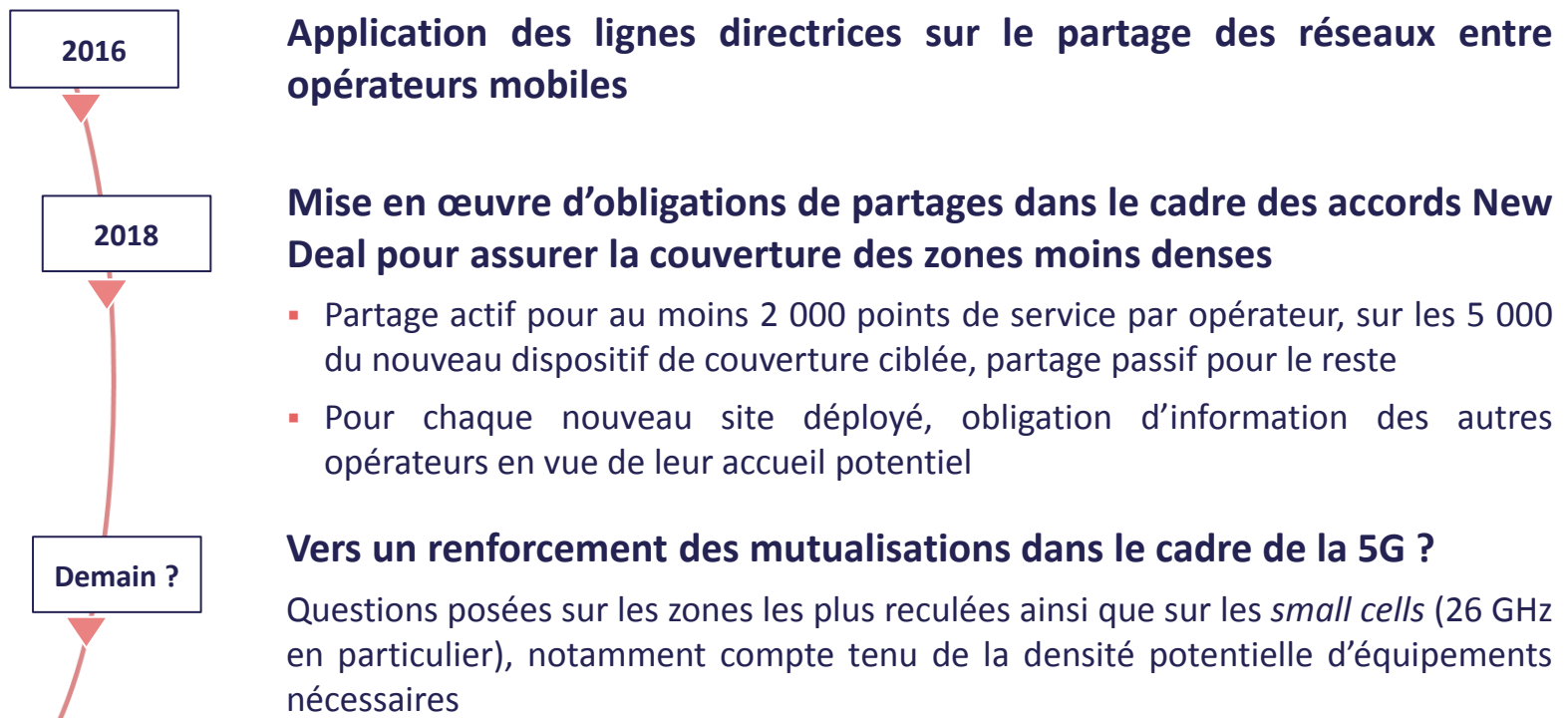
En cours

Bande 26 GHz : focus sur l'accompagnement des acteurs et des usages

- Appel à la création de plateformes d'expérimentation 5G, ouvertes à des tiers
- 20 réponses reçues, notamment avec des verticaux - en cours de dépouillement

Une question d'avenir : le partage de réseaux mobiles

Promouvoir une concurrence efficace fondée sur les infrastructures tenant compte de préoccupations sociétales d'urbanisme et de consommation énergétique



Le pouvoir de la *data* pour stimuler l'investissement dans les réseaux



Amplifier la capacité d'action du régulateur sur son cœur de métier

Détecter plus aisément des signaux faibles, suivre de manière plus fluide les évolutions du marché, accélérer sa capacité de réaction



Eclairer les choix des utilisateurs pour mieux orienter le marché

Proposer une information sur mesure *via* des plateformes grand public et l'*open data*



Faire peser l'expérience utilisateur dans la régulation

Compléter les outils traditionnels d'intervention par une approche moins intrusive et selon une logique d'Etat-plateforme



Bâtir une alliance avec la multitude

Travailler également avec les acteurs du *crowdsourcing* pour de meilleures sources d'information des utilisateurs

Mobiliser la multitude pour engager le secteur dans le cercle vertueux de l'investissement

Renforcer les outils de collecte pour éclairer le choix des utilisateurs et l'action du régulateur



Enrichissement des cartes de couvertures fixes et mobiles

- **Cartefibre.arcep.fr** : intégration de la couverture en fibre optique à l'échelle de l'immeuble et des prévisionnels de déploiements à l'échelle de la commune
- **Monreseaumobile.fr** : publication des cartes de couverture théoriques des opérateurs, des résultats des campagnes Arcep, y compris en Outre-Mer, et bientôt de données de partenaires



Partage des outils de mesure fixe et mobile avec la multitude

- Publication **du code de conduite** de la qualité de service internet à destination des acteurs de la mesure
- Travaux sur le développement de **l'API « carte d'identité de l'accès »**
- Publication de la **feuille de route monreseaumobile.fr** : diffusion du kit du régulateur pour accompagner les collectivités dans la collecte de données ainsi que du code de conduite spécifique aux réseaux mobiles
 - Premières mesures lancées sur le terrain par des collectivités dès le S1 2019



Amélioration de l'action du régulateur grâce à la plateforme de signalement « J'alerte l'Arcep »

Plusieurs actions entreprises allant de solutions parfois « simples comme un coup de fil », à la mise en demeure de certains opérateurs de se conformer au cadre

Une régulation pro-investissement au niveau européen

L'Europe maintient ses orientations pour des investissements efficaces



Adoption du nouveau code européen des télécoms

- Nouvel objectif : la connectivité aux réseaux à très haute capacité
- Des mesures destinées à favoriser le déploiement de la fibre et la concurrence, notamment inspirées de l'expérience française du co-investissement
- Le BEREC en charge d'émettre des lignes directrices pour favoriser une approche cohérente de plusieurs nouvelles dispositions



Préparation des investissements européens dans les réseaux 5G

- Objectifs fixés par la Commission : couverture d'une grande ville par Etat membre en 2020 et de toutes les grandes villes et principaux axes de transport d'ici 2025
- Travaux du BEREC sur les leviers réglementaires au service de l'investissement dans la 5G et les impacts potentiels de l'arrivée de la 5G sur la régulation
- Appel de la Commission à la réalisation par chaque Etat membre d'une évaluation nationale des risques de cyber-sécurité liés aux infrastructures des réseaux 5G



Elections Européennes : les enjeux de la prochaine Commission

Vers une action tenant compte de l'ensemble des acteurs dans la chaîne de valeur de l'économie numérique ?

Des travaux prospectifs pour anticiper les bouleversements des réseaux télécoms

« Réseaux du futur » :

un nouveau cycle de réflexion pour se préparer aux défis de la régulation de demain



Un chantier portant sur un champ d'analyse large

- Définition de cinq axes de réflexions : usages émergents, enjeux de connectivité, agilité des réseaux, gestion du spectre et évolutions transverses
- Publication de travaux présentant les enjeux prospectifs de deux premiers sujets :
 - La virtualisation des réseaux
 - Les voitures connectées



Un travail en collaboration avec une diversité d'acteurs

- Composition d'un comité scientifique : 10 personnalités du monde académique, entrepreneurial et industriel couvrant divers domaines d'expertises
- Auditions organisées avec l'ensemble de l'écosystème : opérateurs, équipementiers, fournisseurs de services, acteurs d'internet, académiques, etc.
- Appel à réactions sur les travaux publiés

Merci
de votre
attention

